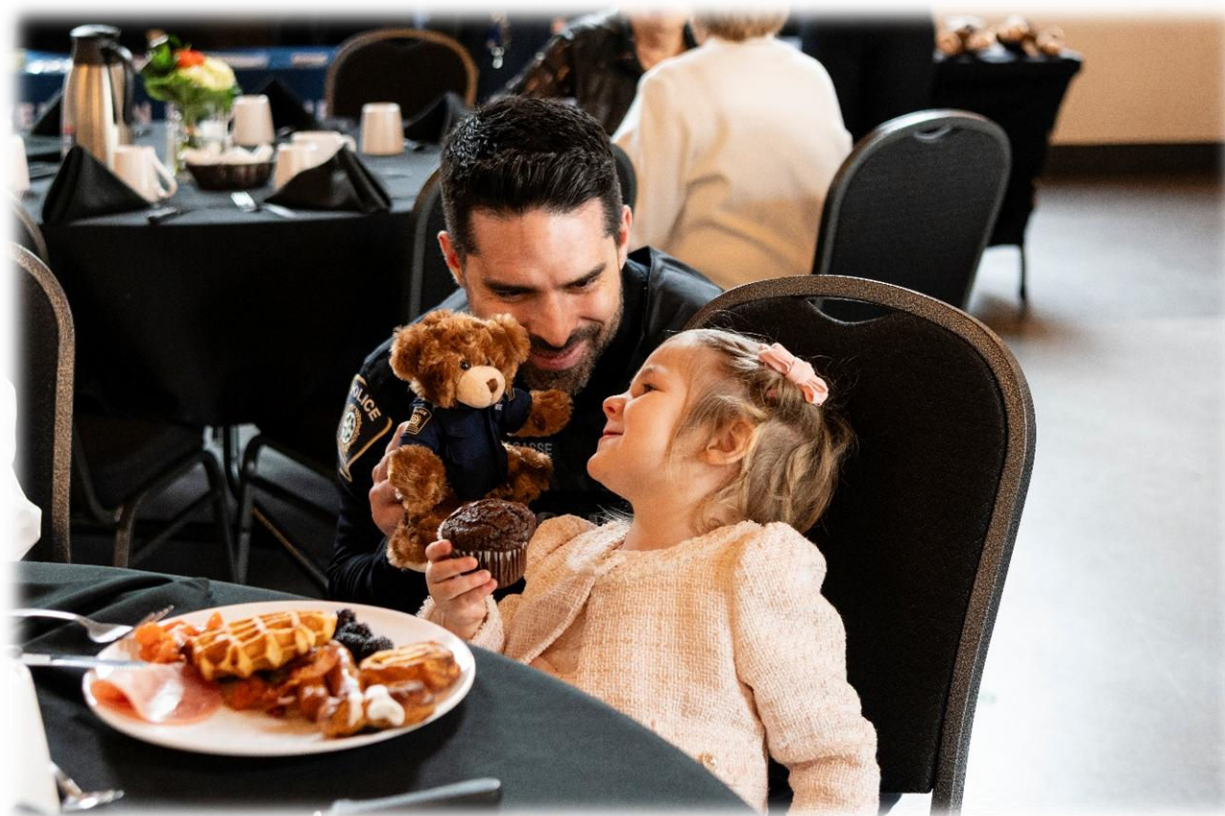


Plan stratégique 2026-2029



Mot de la présidente du conseil d'administration

C'est avec un réel enthousiasme que je vous écris aujourd'hui, au nom du conseil d'administration de la

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, pour vous présenter notre plan stratégique 2026-2029. Depuis plus de vingt ans, notre organisation est fière de desservir les villes de Sainte-Thérèse, Boisbriand, Rosemère et Lorraine, en mettant la sécurité publique au cœur de nos priorités. Pour nous, la sécurité n'est pas simplement une mission : elle est le fondement même de la qualité de vie dans chacune de nos communautés, reposant sur la confiance, la proximité et l'engagement de toutes nos équipes à s'adapter aux réalités sociales, humaines et organisationnelles de notre territoire.



Ce nouveau plan stratégique est le fruit d'une réflexion collective et approfondie. Il affirme notre volonté d'offrir des services policiers adaptés aux besoins des citoyens, soutenus par une organisation moderne, performante et responsable. Nos orientations se déclinent autour de trois axes majeurs : d'abord, renforcer nos services de proximité pour maintenir une relation authentique et durable avec nos milieux ; ensuite, développer nos capacités et notre performance organisationnelle afin d'assurer l'efficacité et l'innovation de nos interventions ; enfin, promouvoir le leadership et le développement des talents au sein de la Régie, pour que le potentiel humain demeure au centre de notre réussite.

Nous tenons aussi à réaffirmer notre engagement envers une gouvernance proactive, transparente et résolument axée sur l'avenir. Le conseil d'administration s'engage à travailler main dans la main avec la direction générale, les villes membres et tous nos partenaires, afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre de ce plan et de garantir un suivi rigoureux des actions qui en découleront. Cette collaboration est essentielle pour répondre efficacement aux attentes de la population et relever ensemble les défis actuels et futurs en matière de sécurité publique.

Je souhaite également souligner le professionnalisme, l'engagement et le dévouement de toutes les policières, tous les policiers, les membres du personnel civil ainsi que l'état-major de la Régie. L'engagement de chacun est essentiel pour donner vie à notre vision et assurer la qualité des services offerts à l'ensemble de notre territoire.

Merci à chacune et chacun pour votre attention et votre confiance.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christine Béaudette'.

Christine Béaudette, présidente

Conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Mot du directeur général

Assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens est une responsabilité collective qui évolue constamment. Les réalités sociales, les attentes de la population et le rôle des services policiers se transforment, appelant des approches toujours plus humaines, professionnelles et adaptées aux communautés.

C'est dans ce contexte que la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville s'est dotée d'un plan stratégique 2026-2029. Ce plan traduit notre volonté d'agir avec rigueur, proximité et responsabilité, tout en nous projetant résolument vers l'avenir. Il s'appuie sur une vision claire : offrir des services policiers accessibles et de qualité, soutenus par une organisation performante et des équipes engagées.



Les trois orientations qui structurent ce plan reflètent nos priorités fondamentales. Elles mettent l'accent sur la proximité avec les citoyens et un partenariat ancré dans les réalités du terrain, où la Régie joue un rôle pivot en concertation avec les acteurs du milieu, tout en assumant pleinement sa mission policière. Dans cette perspective, la Régie porte une attention particulière aux personnes vulnérables, notamment en matière de santé mentale. Elle soutient entre autres la lutte à la violence armée et l'importance d'un traitement multidisciplinaire des situations de violence conjugale et des crimes à caractère sexuel. Elles visent également à renforcer nos capacités et notre performance organisationnelle par la modernisation continue, dans un contexte marqué par la cybercriminalité, l'évolution rapide des menaces technologiques et l'émergence de l'intelligence artificielle, à la fois comme risque et comme levier d'efficacité. Enfin, elles réaffirment l'importance du leadership, du développement des talents et du bien-être de notre personnel. Ensemble, ces orientations constituent un cadre cohérent qui guidera nos actions et nos décisions au cours des prochaines années.

La mise en œuvre de ce plan repose sur une collaboration étroite avec les villes membres, les partenaires institutionnels et communautaires ainsi que sur une gestion rigoureuse et transparente. Nous nous engageons à assurer un suivi constant des actions, à mesurer les résultats et à ajuster nos pratiques, notamment face aux transformations technologiques, afin de répondre adéquatement aux besoins de la population.

Je tiens à remercier l'ensemble des policières, policiers et membres du personnel civil pour leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du service public. Leur contribution est essentielle à la concrétisation de cette vision et à l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

Bonne lecture,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Luc Larocque'.

Luc Larocque, directeur général
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Plan stratégique 2026-2029

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a adopté son plan stratégique 2026-2029 afin d'orienter ses actions et ses décisions pour les prochaines années. Ce plan vise à répondre aux besoins actuels et futurs des communautés desservies, tout en tenant compte de l'évolution des réalités sociales, des attentes citoyennes et des exigences liées à la mission policière.

Ce plan stratégique repose sur une vision claire : offrir des services policiers accessibles, professionnels et humains soutenus par une organisation performante, responsable et mobilisée. Il constitue un cadre de référence pour l'ensemble de l'organisation et guide la mise en œuvre d'actions cohérentes, concertées et mesurables.

Orientation 1 – Services de proximité et partenariat

La Régie place la proximité avec les citoyens au cœur de son action. Au-delà de la présence visible, elle se traduit par une accessibilité réelle, une écoute active et une compréhension fine des réalités du terrain. Cette proximité s'incarne dans des actions concrètes et des interventions adaptées, et contribue à maintenir une relation de confiance avec la population, les milieux de vie et les acteurs du territoire.

Dans cette perspective, la Régie accorde une attention particulière aux interventions auprès des personnes vulnérables, notamment celles vivant avec des enjeux de santé mentale, d'itinérance, d'isolement ou de dépendance. En collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et les organismes communautaires, elle privilégie des approches d'intervention adaptées, visant l'orientation vers les ressources appropriées, la réduction des risques et la sécurité de tous.

Cette orientation vise une présence proactive sur l'ensemble du territoire, axée sur la prévention et la résolution de problèmes. La Régie y assume un rôle pivot auprès des partenaires scolaires, communautaires et municipaux, en favorisant la concertation, la coordination des actions et le partage d'information afin de développer des approches ancrées dans les besoins locaux. Cette approche de proximité est également essentielle pour renforcer la lutte à la violence armée, notamment par des actions de prévention, de mobilisation du milieu et de partage d'information permettant d'intervenir en amont. Elle est tout aussi déterminante pour assurer un traitement rapide, rigoureux et multidisciplinaire des situations de violence conjugale et des crimes à caractère sexuel, en lien avec les ressources spécialisées afin de favoriser la sécurité des personnes et la continuité des services. Ce rôle s'exerce toutefois dans le respect de sa mission et de ses responsabilités propres d'organisation policière, tout particulièrement en matière de sécurité publique, d'intervention, d'application des lois et de maintien



de l'ordre. Elle mise enfin sur des communications claires, la qualité des échanges et la prise en compte des rétroactions pour soutenir l'amélioration continue et le sentiment de sécurité.

Orientation 2 – Capacité et performance organisationnelle

Afin de soutenir efficacement sa mission, la Régie doit moderniser de façon continue ses infrastructures, ses équipements, ses technologies et ses méthodes de travail. L'environnement de sécurité est désormais marqué par la cybercriminalité, la fraude, les attaques visant les systèmes et les données ainsi que la désinformation et la manipulation permises par de nouveaux outils numériques. Dans ce contexte, où l'intelligence artificielle transforme à la fois les menaces et les capacités d'action, cette orientation vise à renforcer la résilience organisationnelle et une gestion rigoureuse et responsable des ressources.

Les actions prévues s'inscrivent dans une logique de modernisation et d'optimisation des infrastructures et des équipements, d'amélioration continue des pratiques et de déploiement d'outils de gestion de la performance. La Régie prendra également part à des réflexions sur la mutualisation de certains services avec d'autres organismes et organisations policières afin d'en évaluer les avantages possibles en matière de performance et d'économies, tout en assurant la continuité et la qualité des services. La Régie poursuivra le renforcement constant de la sécurité de l'information et la protection des données, consolidera ses capacités en cybersécurité et mettra en place des contrôles et des processus permettant de prévenir, détecter et répondre aux incidents. Elle encadrera également l'utilisation des solutions technologiques, incluant l'intelligence artificielle afin d'en tirer des gains concrets (automatisation, analyse, aide à la décision) tout en assurant une utilisation responsable, sécuritaire, conforme et alignée sur sa mission.

Cette orientation consolide une organisation efficace, agile et durable, capable d'anticiper l'évolution des menaces, de protéger ses informations et de maintenir un haut niveau de résilience face aux risques technologiques. Elle contribue directement à la qualité des interventions, à la performance organisationnelle et à la confiance du public.

Orientation 3 – Leadership et développement des talents

Le capital humain constitue un élément central de la performance organisationnelle. Cette orientation vise à soutenir le développement des compétences, le leadership, le climat de travail et la santé psychologique du personnel, dans un contexte où les exigences du métier policier sont en constante évolution.

La Régie souhaite offrir un milieu de travail respectueux, mobilisant et sécuritaire, favorisant l'engagement, la rétention et le développement des talents. Les actions prévues incluent le développement du leadership des sous-officiers et des gestionnaires, l'offre de formations adaptées aux réalités actuelles et



émergentes, la prévention des risques psychosociaux, la modernisation des processus d'évaluation du rendement et l'identification de la relève en gestion.

Une présence accrue des officiers sur le terrain constitue également un levier important pour soutenir les équipes et renforcer la cohésion organisationnelle.

Mise en œuvre et suivi

La mise en œuvre du plan stratégique 2026-2029 repose sur une collaboration étroite avec les villes membres, les partenaires institutionnels et communautaires ainsi que sur une gestion rigoureuse des priorités et des ressources. La Régie s'engage à assurer un suivi structuré des actions, à mesurer les résultats et à ajuster ses pratiques afin de répondre adéquatement aux besoins de la population.

Conclusion

Par ce plan stratégique, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville réaffirme son engagement à offrir des services policiers de proximité, performants et humains, dans une perspective de responsabilité et d'amélioration continue, au bénéfice des citoyens et des communautés qu'elle dessert.

